



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emplois d'avenir

Question écrite n° 12395

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le coût de la campagne publicitaire relative aux emplois d'avenir. Le Gouvernement a lancé une campagne de communication dans la presse écrite, notamment la presse quotidienne régionale, en consacrant une page entière au nouveau dispositif des emplois d'avenir en incitant les collectivités locales, les associations et les organismes à but non lucratif à y recourir. Le Gouvernement peut-il préciser le coût d'une telle opération?

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Rassemblement - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12395

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7132

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)